

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code unité 15268	Nmr P.V. 01003	Année 2015	Nmr dossier justice	Nmr pièce 1	N° feuillet 1 / 2
---------------------	-------------------	---------------	---------------------	----------------	----------------------

Analyse et références

Affaire **SIGNALEMENT OVNI**

Le mardi 24 novembre 2015 à 14 heures 10 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente au bureau de votre unité afin de vous signaler un fait dont j'ai été témoin.-----

Je vis au lieu dit à SERENAC -81-. Le lieu dit est composé de ma maison, où je vis avec ma femme, et une autre maison qui est une résidence secondaire. Cette maison est occupée uniquement les week-ends. Ce hameau est isolé dans la vallée du Tarn. Les voisins les plus proches se trouvent à environ 1 kilomètre de chez moi.-----

Le 10 novembre 2015 à 19 heures, j'étais chez moi. J'aidais ma femme à commander des chaussures sur internet. Pendant qu'elle faisait son choix, je suis sorti à l'extérieur pour fumer une cigarette. J'étais en train de descendre l'escalier devant ma maison lorsque une lueur a attiré mon attention. J'ai tourné la tête et j'ai quelque chose qui avait la forme d'un bouclier avant de voiture surmonté d'un rectangle. Le bouclier était d'un vert phosphorescent et le rectangle, orange ou rose pastel, je n'ai pas pu définir la couleur exacte. En tout cas, elles étaient très lumineuses mais elles ne projetaient pas de lumière comme un phare de voiture (les branches des arbres n'étaient pas éclairées par l'objet).-----

La personne entendueL'Officier de Police Judiciaire(DESTINATAIRES)

[2] - Sous direction de la défense et de l'ordre public,
DGGN à ISSY LES MOULINEAUX
[1] - M le Préfet du TARN à ALBI 81000

Date de clôture

24/11/2015

Signature(s)

Vu et transmis par

Le

25/11/2015

[1] - Archives

L'objet ne faisait aucun bruit de moteur ou de souffle, ni de déplacement d'air. Aucun bruit.-----

Question : Pouvez vous nous décrire plus précisément l'objet (taille...) ?

Réponse : Pour moi il faisait à peu près la largeur d'une voiture (environ 2 mètres) et pour la hauteur, pareil, environ 2 mètres. Et donc, pas de lumière dessous ou sur les côtés. Lorsqu'il s'est approché de moi, j'ai distingué au dessus du carré orange, une forme arrondie mais pas de couleur, je n'ai vu qu'une forme.-----

Question : L'objet que vous avez observé était il stationnaire, en déplacement ?

Réponse : Non, unique ment en déplacement. Il s'est déplacé en ligne droite. Mon observation a été très rapide, environ deux trois secondes. Il se trouvait à environ 200 mètres quand j'ai débuté l'observation et à environ 40 mètres quand je l'ai perdu de vu.-----

Question : Pouvez vous évaluer à quelle hauteur se trouvait l'objet ?

Réponse : À environ 20 mètres de hauteur, c'est ce qui fait que je suis sûr de moi, je suis certain qu'il était quasiment à la hauteur des sapins. C'est aussi pourquoi je suis sûr que l'objet n'a pas fait de bruit.-----

Question : Dans quelle condition avez vous perdu de vue l'objet ?

Réponse : L'objet est passé au dessus de ma maison, c'est à ce moment là que je l'ai perdu de vue.-----

Question : Aviez vous des appareils électrique en fonctionnement au moment des faits ?

Réponse : Dans la maison oui, mais pas sur moi. Rien qui aurait pu faire des projections lumineuses. Je ne pense pas qu'il s'agisse de phares de voitures, d'avions ou hélicoptères. Je ne pense pas à un drone non plus car ils font aussi un bruit et je n'ai rien entendu. Je n'ai pas pu trouver d'explications d'où ma démarche.-----

Question : Avez vous trouvé des traces suite à cette observation ?

Réponse : Non, aucune.

Question : Une autre personne a t elle pu observer le phénomène ?

Réponse : Non. J'en ai parlé à mon voisin, il n'a rien vu.

Je vous remets une copie du signalement que j'ai fait sur le site du GEIPAN au CNES et de mes échanges de courriels avec eux. (annexé au présent procès verbal) -----

Je souhaite faire ce signalement en espérant qu'il soit utile car je suis sûr de ce que j'ai vu.-----

Information à l'intéressé :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

_____Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

_____, le 24 novembre 2015 à 14 heures 50 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire